PROCÈS VERBAL

BUREAU EXÉCUTIF

BE – PV DE LA RÉUNION N°11-2021

16 décembre 2021
Vidéoconférence

Présidence :

Présents :
Marilyn Georgel, Martine Prévost, Martine Watrice, Éric Fradin, Jean-Pierre Rouquier, Joël Jollit, Yoann Cabirol, Françoise Jeante
Invité : Michaël Bournazeix (salarié, Directeur Sportif de la Ligue)

Excusés :
René Meyer, Joël Jollit

Secrétaire de séance : Françoise Jeante

Début de la séance (9h30) ; Fin de la séance (12h)

Pendant l'arrêt de travail de Véronique Dijoux pour raisons médicales à compter du 17 janvier, Jean-Pierre Rouquier nous informe que la solution la moins coûteuse est la prise en charge du travail de Véronique par une comptable de notre cabinet comptable *Partexia* à raison d'un jour ½ par mois.

Jean-Pierre Rouquier revient sur la prise en charge actuelle des notes de téléphone des CTS et du Directeur sportif. Après un long débat, il est décidé de rembourser 50 % de la facture téléphonique, plafonnée à 18 €. Ceci sera inscrit sur la prochaine circulaire financière.

Jean-Pierre Rouquier rappelle que les copies des factures et justificatifs peuvent parvenir à la Ligue par mail afin de pouvoir effectuer plus rapidement les remboursements aux bénéficiaires, mais les originaux de ces factures et justificatifs doivent obligatoirement être adressés à la Ligue par voie postale en parallèle.

Après un entretien téléphonique avec le CTS Frédéric Taillard, Françoise Jeante informe le BE que celui-ci a décidé de quitter la Formation (objet de sa lettre de mission Fédérale) pour prendre en charge le secteur jeunes - en double pour l'instant avec le CTS DPST Thierry Vigneron - et le remplacer lors de son départ en retraite en 2022. Cela va amener à une réorganisation du fonctionnement de la Ligue.
D'autre part, nous ne savons pas quelles seront les nouvelles lettres de mission des CTS et Michaël Bournazeix pense que nous serons appelés à un réaménagement des structures.

Nous nous interrogeons sur comment résoudre ce manque à la Formation et sur le suivi de leur lettre de mission par les CTS.

À la demande du BE, Françoise Jeante envoie un courrier au nouveau DTN Patrick Ranvier, à la DTN, avec copie au Président André Giraud, afin de connaître la conduite à tenir sur ce changement de mission et la date des nouvelles lettres de mission des CTS.

Michaël Bournazeix demande à être invité lors des réunions des commissions CRJ, CRR et CRM en sa qualité de Directeur Sportif.
Il nous informe que seuls 2 athlètes sur 67 ont répondu négativement au stage mis en place à Poitiers pendant les vacances de Noël.
Il rappelle qu'une équipe U18/U20 LANA participera au match Inter Ligues à Lyon le 30 janvier 2022. La sélection se fera autour du 17 janvier.
Enfin, il déplore que l'absence d'un salarié empêche les entraînements des athlètes d'une structure de haut-niveau et précise qu'il a adressé un mail aux parents pour les en informer.

À la demande de Marilyn Georgel, Véronique Ferrier enverra aux Officiels LANA licenciés (sauf assistants), afin qu'ils s'inscrivent à l'aide du *Google Form*, un listing des Championnats Régionaux Hivernaux. Ceci facilitera la composition du jury bien en amont.

Yoann Cabirol propose de recevoir un salarié le lundi 20 décembre au CREPS de Poitiers pour lui soumettre une réorientation de ses missions, ceci afin d'améliorer le fonctionnement des compétitions de la Ligue. → Les membre du BE valident cette proposition, laquelle sera relayée auprès du Président René Meyer par Éric Fradin.

Éric Fradin précise que la synthèse sur l'embauche du DG nous parviendra début janvier. 4 candidats sont concernés.

Éric Fradin confirme qu'il est le référent LANA dans le dossier des échanges entre l'Allemagne (Le Land de Hesse), la Région Nouvelle-Aquitaine et la FFA.

Françoise Jeante
Secrétaire Générale